

Fusion INRA - IRSTEА :
une nouvelle opération de « Greenwashing » du gouvernement ?

En 2012, la transformation du Cemagref en IRSTEА (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) avait consisté à inclure le terme « environnement »- dans le nom de l'organisme, mais sans apporter aucune réponse aux questions de fond : pas de tutelle du ministère de l'environnement, pas de budget pérenne pour ce domaine de recherche.

Aujourd'hui, le gouvernement récidive : le « nouvel » institut qui résulterait de l'absorption de l'IRSTEA par l'INRA serait baptisé « *Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* »¹, ...mais n'aurait toujours pas la tutelle du ministère en charge de l'environnement, ni aucun budget pérenne à hauteur des ambitions affichées en recherche environnementale.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation continuerait à être la seule co-tutelle, avec le ministère de la recherche, pour orienter la recherche environnementale, avec tous les risques de conflit d'intérêt que cela peut générer (pensons aux pesticides par exemple...). Le budget aujourd'hui prévu (en stagnation) ne permettrait même pas d'aligner le soutien de base versé aux unités de recherche IRSTEА (insignifiant) sur celui versé aux unités de recherche INRA (nettement plus élevé, quoique très inférieur aussi au « standard CNRS »).

Pourtant, ces deux demandes (budget et tutelle environnement) sont portées unanimement par l'ensemble des organisations syndicales des deux instituts IRSTEА et INRA (cf. motions 1 et 2 jointes en PJ).

La manière dont ce dossier de la recherche environnementale est traité par les tutelles et les directions est emblématique du refus d'écouter les organisations syndicales représentatives que ce soit sur les aspects budgétaires, organisationnels, ou sur la situation des personnels. Cette opération de fusion « low cost », menée à marche forcée, malmène tous les personnels, en premier lieu les personnels des services d'appui à la recherche : ils sont sommés de répondre sous 3 semaines à une proposition de pré-affectation modifiant dans de nombreux cas leur poste et leurs missions actuels !

Au regard des conditions désastreuses dans lesquelles se prépare cette fusion des deux instituts, aucune organisation syndicale n'a apporté son soutien aux projets de décrets soumis le 17 Mai au Comité Technique conjoint INRA-IRSTEA. L'ensemble des représentants du personnels de l'IRSTEA (SUD-Recherche-EPST, FO-ESR, SNTRS-CGT) ont voté « contre » ainsi que la moitié des représentants du personnel de l'INRA (CGT-INRA et SUD-Recherche-EPST), les autres représentants du personnel de l'INRA (CFDT et CFTC) s'abstenant.

Cela n'a pas empêché le président de l'IRSTEA de soumettre ces mêmes textes au Conseil d'Administration de l'IRSTEA du 22 Mai, dépaycé pour l'occasion dans les sous-sols du ministère de l'agriculture, pour éviter toute confrontation avec les personnels de l'IRSTEA. Pendant ce temps, ceux-ci occupaient la salle du Conseil à Antony afin d'exprimer leurs revendications et leur mécontentement (cf. illustrations jointes). Bien qu'alertés par les représentants du personnel, soutenus par des messages des agents de l'Irstea, et ayant connaissance des votes et des motions présentées au CT, tous les administrateurs (hors élus du personnel) ont néanmoins approuvé tous les textes présentés par le président, confirmant ainsi que le Conseil d'Administration n'est plus qu'une chambre d'enregistrement.

Les PDG des deux instituts et les tutelles peuvent-ils continuer à avancer ainsi en ignorant les votes et les revendications des représentants élus par les personnels ? Nous ne les laisserons pas faire ! Suite au courrier de demande d'entrevue que nous avons adressé aux ministres de tutelle le 3 mai dernier (cf. texte de la lettre en PJ), nous devrions être reçus en juin. Nous leur demanderons de prendre enfin en considération les positions exprimées par les représentants du personnel et de réexaminer le dossier, à commencer par un report du calendrier pour que cela soit possible (cf. motion 3 en PJ). Si besoin nous sommes déterminés à en appeler à un arbitrage du premier ministre et à l'intervention des parlementaires et des citoyens.

Contact : intersyndicale@irstea.fr

¹ avec comme sigles proposés par la tutelle Agriculture et la tutelle Recherche, soit INRAE soit INRAe (!)